



Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

Atelier avec les collectivités autochtones d'Athabasca au sujet
des options de remise en état du site Gunnar



PFP

Programme de financement
des participants

Le 8 août 2016



**Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la
CCSN :**
**Atelier avec les collectivités autochtones d'Athabasca au sujet des options de
remise en état du site Gunnar**

Dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP), la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a offert un montant maximal de 10 000 \$ à chaque collectivité intéressée afin de faciliter un atelier tenu en avril 2016 à Saskatoon (Sask.), auquel ont participé des représentants de six différentes collectivités et organisations de Premières Nations et de Métis dans la Nord de la Saskatchewan, pour discuter des options de remise en état de l'ancien site de la mine Gunnar.

Cette aide financière a été rendue disponible dans le cadre du soutien offert par le PFP pour les réunions de la CCSN ayant un intérêt sur le plan de la réglementation. L'information recueillie pendant la réunion sera incluse dans un document à l'intention des commissaires pertinent, afin de porter à l'attention de la Commission des renseignements utiles. La date limite pour soumettre une demande d'aide financière à la CCSN était le 11 avril 2016.

Contexte

La CCSN a rendu disponible un aide financière pour :

- faciliter la participation des Autochtones et des parties intéressées aux processus de surveillance réglementaire et d'autorisation de la CCSN
- aider les parties intéressées à soumettre des renseignements utiles à la Commission

Un Comité d'examen de l'aide financière (CEAF), indépendant de la CCSN, a été formé pour examiner la demande d'aide financière reçue par la CCSN et pour formuler des recommandations à l'intention de la CCSN sur l'allocation d'un montant maximal de 10 000 \$ à chacune des collectivités qui ont en ont fait la demande.

Le membre du CEAF était M. Guy Riverin, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédéral à la retraite.

Le CEAF a examiné la demande de financement et a présenté ses recommandations à la CCSN.

Admissibilité et critères relatifs au financement

Pour obtenir plus d'information sur l'aide financière aux participants et le fonctionnement du Programme, y compris les détails sur les critères d'admissibilité et les critères relatifs au financement, veuillez lire le [Guide du Programme de financement des participants](#).

Décision de la CCSN à l'égard du financement des participants

La CCSN a étudié attentivement les recommandations formulées par le CEAF sur l'allocation de fonds pour un atelier sur les options de remise en état du site Gunnar pour les collectivités autochtones d'Athabasca.

La CCSN a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 39 813,39 \$ aux six bénéficiaires suivants :

Demandeur	Montant maximal disponible dans le cadre du PFP
Grand conseil de Prince Albert	7 000 \$
Première Nation de Fond du Lac	8 700 \$
Première Nation de Black Lake	8 677,60 \$
Première Nation de Hatchet Lake	8 100 \$
Nation métisse de la Saskatchewan	5 202,42 \$
Première Nation d'Athabasca Chipewyan	2 133,37 \$
Total	39 813,39 \$

Pour en savoir plus :

Adam Levine

Administrateur du Programme de financement des participants, CCSN

Tél. : 613-947-6382

Courriel : cpsc.pfp.ccsn@canada.ca